

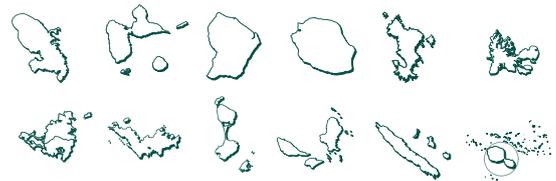
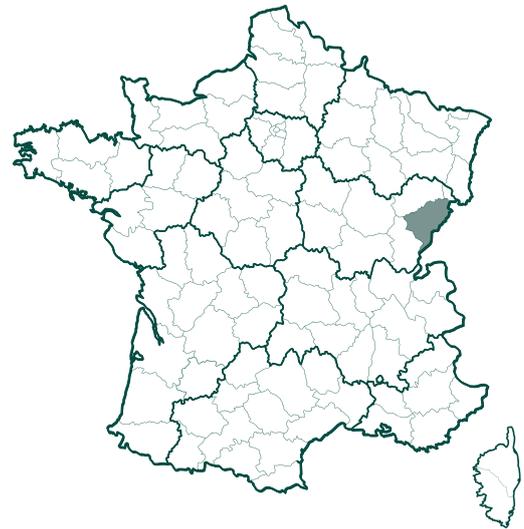


Modernisation des abattoirs

Abattoir du Haut-Doubs

Pontarlier, Doubs, Bourgogne-Franche-Comté

Abattoir créé en 1997 / 7 employés
Abattoir / 1 site
Chiffre d'affaires : 682 000 euros



La mesure

Le plan de modernisation des abattoirs vise à améliorer la compétitivité des entreprises d'abattage-découpe, à renforcer leur gouvernance et à améliorer les conditions de travail des opérateurs. La mesure vise également l'amélioration du bien-être des animaux. Les entreprises pourront aussi être soutenues pour mieux répondre aux exigences d'hygiène alimentaire et se développer à l'export.

La belle histoire

L'abattoir du Haut-Doubs a été construit en 1997 à Pontarlier. En 2019, 3 gérants du département ont créé une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) afin de pérenniser l'activité. Cette structure de proximité propose de l'abattage pour les particuliers, les bouchers et les transformateurs. L'abattoir multi-espèces (bovins, porcs, agneaux, caprins et chevaux) travaille avec près de 500 agriculteurs de la région.

Afin de répondre aux normes sur le bien-être animal et moderniser ses outils, l'abattoir investit 1 million d'euros. Il est soutenu à hauteur de 400 000 euros par le plan France Relance. L'aide de l'État contribue à la mise aux normes de la bouverie grâce à l'installation d'une climatisation réversible, chaud et froid. Tout le système de refroidissement sera remplacé et de nouveaux réfrigérateurs seront installés pour une meilleure conservation des viandes.

Il est également prévu de construire un nouveau bâtiment de 100 mètres carrés pour conserver les cuirs à une température de 3 degrés. L'installation d'une quinzaine de caméras et d'un système d'alarme sécurisera l'abattoir. Enfin, un espace de découpe sera construit et aménagé. Les nouveaux équipements seront opérationnels en avril 2022.

Témoignage

Elodie Letondal
Co-gérante

“ L'aide du plan France Relance nous permet de moderniser nos outils et de pérenniser l'abattoir. Le Haut-Doubs est une région d'élevage intense orientée vers le lait. S'il n'y avait pas cet abattoir, les utilisateurs devraient parcourir une centaine de kilomètres pour abattre leurs bêtes. L'enjeu est de maintenir un outil de proximité lié au territoire et de permettre la valorisation des animaux. ”

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gouv.fr](https://planderelance.gouv.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises » ou « Collectivités locales »
- 3 Mesure « Modernisation des abattoirs »